

études le prépareront à écrire une thèse qu'il présente, en 1943, à l'Université Laval pour obtenir son doctorat ès sciences.

Sur les entrefaites, M. Gauthier était nommé chef de la division de l'entomologie au ministère de l'Agriculture et chef du Bureau de la protection des plantes.

Ses nombreuses activités ne l'empêchaient pas de continuer ses travaux personnels et, en 1944, il était récipiendaire, avec le Dr Georges Maheux, du Prix David pour un travail intitulé « Recherches sur le Hanneton commun ».

Directeur du Service de l'Information et des Recherches depuis 1952, M. Gauthier a été nommé, la même année, président du Conseil des Recherches agricoles. Il est en même temps aujourd'hui entomologiste provincial, inspecteur général des mauvaises herbes et, depuis deux ans, professeur titulaire d'entomologie à l'Université Laval.

On croirait que ces occupations sont déjà suffisantes; mais le Dr Gauthier appartient à plusieurs autres sociétés, comme membre, directeur, président ou ancien président. En plus d'être président de la Société Zoologique depuis deux ans, il est président depuis 1950 du Conseil provincial pour la défense des cultures; ancien président (1951-53) de la Société entomologique de Québec; ancien vice-président (1944-47) et président (1947-49) de la Corporation des Agronomes de la province de Québec; ancien président (1943) de la Société Linéenne de Québec; ancien président (1954-55) de la Société de Québec pour la Protection des plantes; directeur depuis 1943 de l'*Entomological Society of Canada*; membre de l'*Entomological Society of America*, de l'*American Association of Economic Entomologists*; membre de l'ACFAS, de la Société de Pomologie; de l'Office de Recherches scientifiques (ministère de l'Industrie et du Commerce); et surtout un dévoué à la Société Zoologique de Québec dont il préside les divers comités formés en vue de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société.

M. Gauthier est marié et père de deux enfants: un garçon qui fréquente le Collège des Jésuites et une fille qui étudie au couvent de Bellevue.

Ajoutons à ça qu'il est un ardent chasseur et pêcheur et qu'il possède son propre club de chasse et pêche au lac Chaudière, situé dans les montagnes du comté de Kamouraska.

## LES VINGT-CINQ ANNÉES DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC

*Les causes qui l'ont vu naître — Son développement au cours  
de ce quart de siècle.*

par

J.-A. BRASSARD

À l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Jardin zoologique de Québec, il m'est particulièrement agréable de rappeler succinctement les causes qui lui ont donné naissance, et de faire un court historique des principales étapes de son développement au cours de ce quart de siècle.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'au krach de 1929, l'élevage des animaux à fourrure avait pris, dans le pays tout entier, un essor considérable au point qu'il rappelait la fameuse mais triste course à l'or du Klondike du siècle précédent, pour laquelle bien des gens étaient sortis de cette aventure ruinés ou fort déçus. C'est M. L.-A. Richard qui écrivait en 1932 que: « trop de gens, sans préparation, sans expérience et sans capital s'improvisaient chaque jour éleveurs d'animaux à fourrure » avec les résultats que l'on sait. En effet, cette course désordonnée devait amener dans cette industrie une surproduction d'animaux pour la plupart sans valeur, amenant ainsi sur les marchés de la fourrure des baisses de prix qui devaient conduire les uns à la faillite, les autres bien près de ce désastre. Pour sauver ceux qui étaient encore debout, le Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries du temps établissait, dès 1929, un service des animaux à fourrure en vue de secourir ces éleveurs menacés du naufrage. De plus, à sa session de 1930, la Législature votait des subsides de cent mille dollars pour la construction d'une ferme expérimentale d'animaux à fourrure dans le but d'augmenter son aide à cette industrie.

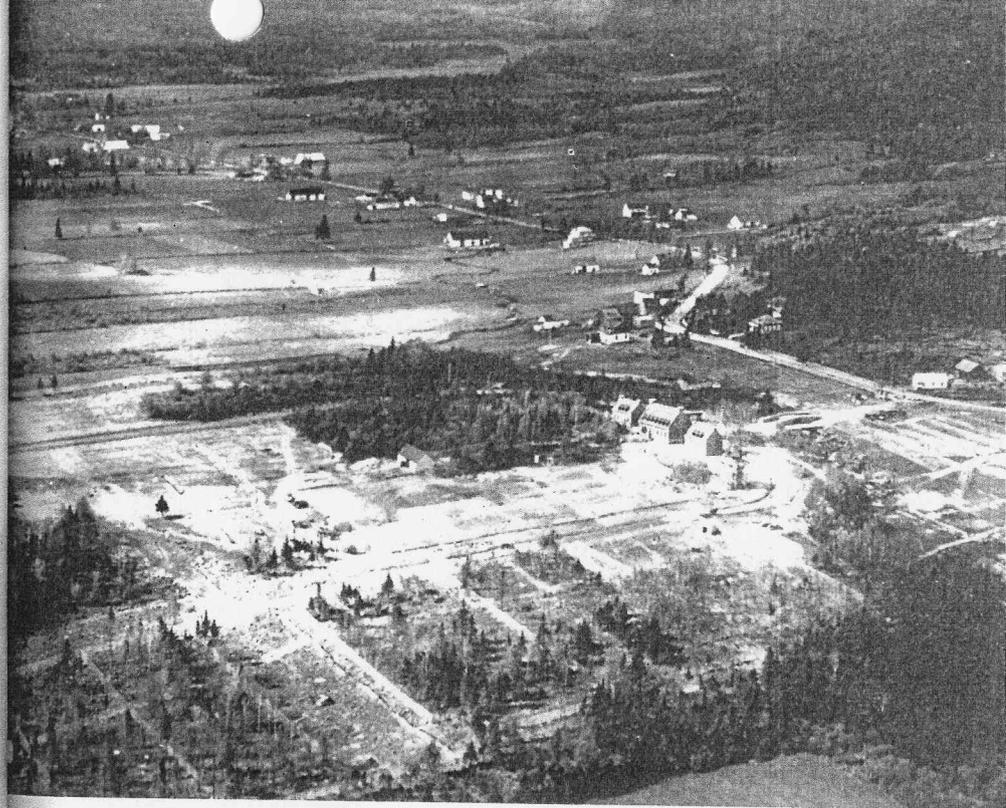
L'année suivante (1931), le chômage faisait son apparition au pays et, pour soulager ceux qui en étaient les premières victimes, nos gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, votaient des subsides pour venir en aide aux chômeurs. La Province de Québec, affligée de cette plaie sociale, devait avoir sa part qu'elle employa à des travaux publics, en particulier à l'aménagement d'un Jardin d'acclimation provincial, qui reçut, pour la circonstance, soixante quinze mille dollars.

Au début du mois de juillet 1931, un comité, formé de plusieurs naturalistes-amateurs, recevait du Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, la mission de trouver un terrain propice à l'aménagement d'une ferme expérimentale d'animaux à fourrure et d'un Jardin zoologique. Quelques semaines plus tard, un terrain, comprenant plusieurs terres sur les hauteurs de Charlesbourg, était trouvé et devenait la propriété du Gouvernement provincial.

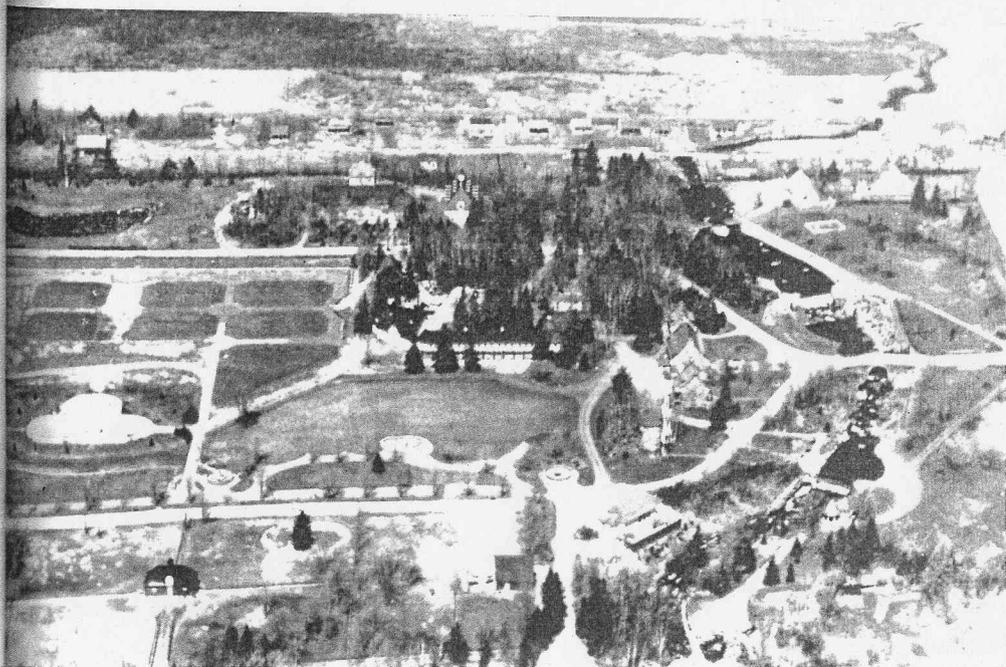
À part les avantages d'être desservis par les services d'utilité publics, entre autres les systèmes d'aqueduc, d'électricité et du téléphone, ce terrain de quatre-vingt-dix acres, dont trente ont été développés depuis, n'avait rien de bien particulier; il ressemblait au dizaine d'autres terrains déjà visités, c'est-à-dire qu'il avait l'apparence d'un lot de colonisation à demi défriché. Mais il y avait un cours d'eau naturel! Cette rivière devait fasciner les membres du comité. En effet, le chant de sa chute et de ses cascades devait influencer la décision du comité et amener spontanément l'unanimité parmi ses membres.

Avant de se lancer dans ce travail d'envergure, les membres du comité devaient se réunir plusieurs fois, afin de tracer un programme de travaux qu'un nombreux personnel, c'est-à-dire des chômeurs devaient exécuter au fur et à mesure que les listes sortaient. Mais, dans leurs études de ces programmes, les membres n'ont jamais oublié que le Jardin dont ils devaient surveiller l'exécution, serait un Jardin modeste, à cause des fonds limités qu'ils avaient à leur disposition. Ils n'oubliaient pas également le point de vue de la population qui désirait depuis longtemps avoir un Jardin zoologique, dans lequel elle pourrait voir beaucoup d'animaux en exhibition. Aussi, décidèrent-ils de faire du permanent pour les installations de base et du temporaire pour certains enclos et volières, quitte à revenir au permanent lorsque les conditions pécuniaires deviendraient meilleures.

Le terrain dont le Gouvernement venait de faire l'acquisition, était en partie boisé, ce qui nous amena à le défricher et à le nettoyer de son désert de cailloux de granit, où devaient être installés nos systèmes d'aqueduc et d'égout ou de drainage, nos bâtisses et nos exhibitions, notre chemin circulaire et la clôture pour délimiter les trente acres que nous devons développer. Mais pour la clarté du sujet, je crois que j'atteindrai mieux mon but en procédant par illustrations, accompagnées de courtes légendes, donnant les grandes lignes des développements pour les deux étapes: de 1931 à 1938 et 1938 à nos jours.



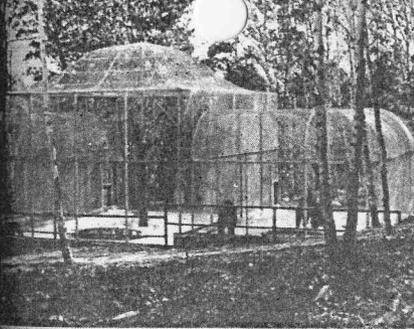
Vue aérienne du Jardin à deux époques: en haut, en 1932; en bas, en 1953.





Espace de terrain en friche où devait s'ériger La Ferme expérimentale d'animaux à fourrure. A l'arrière plan, les bâtisses de l'administration.

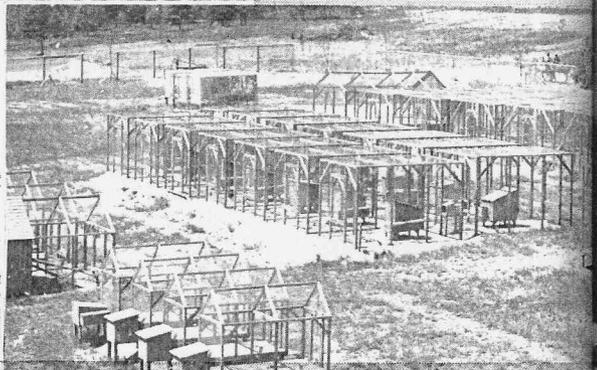
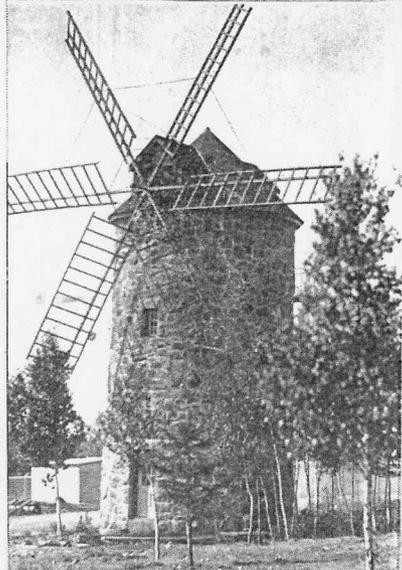
L'ancienne FERME EXPERIMENTALE DES ANIMAUX A FOURRURE.



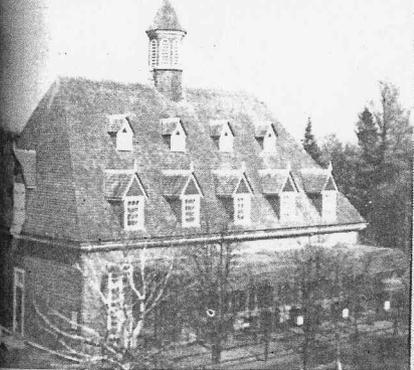
Section pour les Chats sauvages canadiens.



La cage des Ours polaires où une foule de personnes réunie à l'heure du repas, un dimanche après-midi, en vue de voir plonger ces animaux dans leur vaste piscine. L'heure du repas des Ours a toujours été la grande attraction pour les visiteurs.



Moulin banal tel qu'il existe encore aujourd'hui.



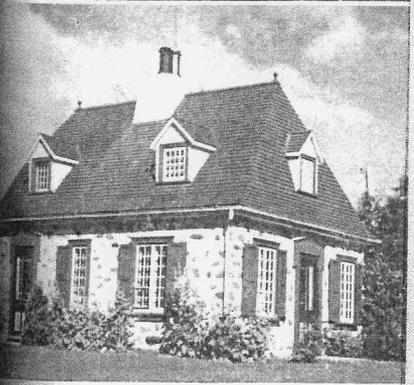
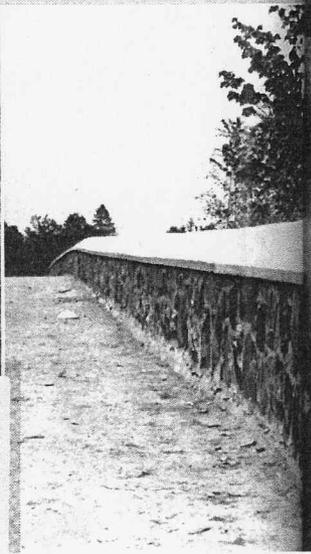
Quartier d'hiver des oiseaux avec sa rangée de volières; au premier plan, les rapaces canadiens.



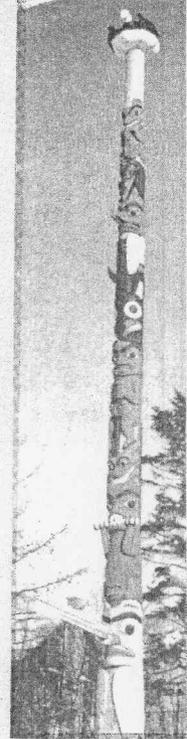
Grande cage de la section des rongeurs. A remarquer qu'elle est à vision directe; donc aucun obstacle à la vision.



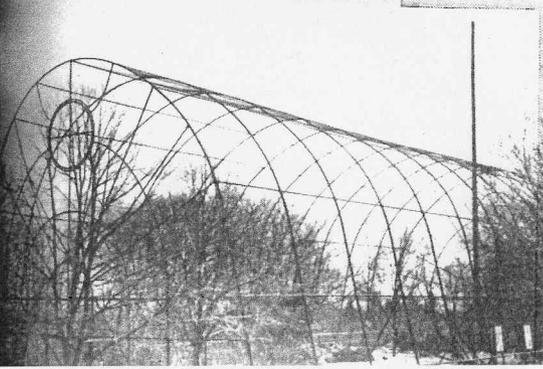
La disposition du terrain permettait de faire des enclos à vision directe pour loger les ruminants.



Maison de style canadien où étaient et sont logés les différents services de la section des oiseaux.



Mât totémique donné au Jardin en 1932 par la Société Zoologique de Québec.



La volière d'été construite en '32; elle loge depuis toute une population d'oiseaux.

Dès l'été 1932, bien que les constructions fussent en cours, le public manifestait déjà son intérêt au Jardin, puisque plusieurs milliers de personnes étaient venues le visiter. A l'automne 1933, nous pouvions établir que, durant ces deux années de construction intense, quatre-vingt-seize mille visiteurs environ avaient franchi les portes du Jardin dans un but, sans doute, de curiosité, mais aussi de s'initier à l'histoire naturelle, en particulier à la zoologie de nos soixante-cinq espèces de mammifères et d'oiseaux. Ce succès augurait bien pour l'avenir. Aussi les membres du comité qui, entre temps, s'étaient incorporés sous le nom légal de « Société Zoologique de Québec », redoublèrent-ils d'efforts, en intensifiant la marche des développements, mais en restant, tout naturellement, dans les limites des moyens pécuniaires que le Jardin pouvait disposer. La formule changea quelque peu cependant. Au lieu de commencer un travail d'envergure, une cage ou une volière par exemple, et le terminer l'année même, il se faisait par étapes, c'est-à-dire que lorsqu'il était question de monter une cage ou une volière, la base (excavation et plancher) était construite et l'année suivante la cage ou la volière proprement dite était complétée. C'est d'ailleurs cette méthode que nous avons suivie depuis avec grand succès; car, en érigeant cette cage ou cette volière, cela voulait dire que nous ajoutions une ou plusieurs espèces nouvelles à nos collections d'animaux. Ce fut un des facteurs qui a contribué à rendre notre Jardin populaire parmi notre peuple.

Cependant le Jardin a eu ses épreuves: une entre autres qui est arrivée en 1938. En effet, dans la nuit du 31 août, une tempête d'une intensité inouïe, accompagnée de vents violents et de pluie diluvienne, s'abattait dans l'est de la province, en particulier dans notre région, causant des dommages considérables.

Ce déchaînement des éléments atmosphériques avait une cause lointaine. On se souvient, en effet, que le printemps et l'été de cette année-là avaient été fort pluvieux; chaque jour, ou presque, nous amenait une pluie fine, verticale et lente, parfois pour des dix à quinze heures d'affilée. Ces ondées persistantes, répétées des mois durant, avaient eu pour effet de saturer au maximum la terre et devaient amener dans nos régions une perturbation atmosphérique, qui devait laisser des traces pour lesquelles il a fallu tout près de deux ans à faire disparaître.



La rivière DuBerger — la plus éprouvée — qui traverse le Jardin dans sa largeur et qui, à cause de la différence de niveau entre son entrée dans le terrain et sa sortie (environ 75 pieds de niveau), formait une

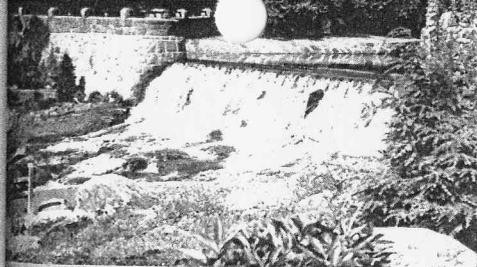
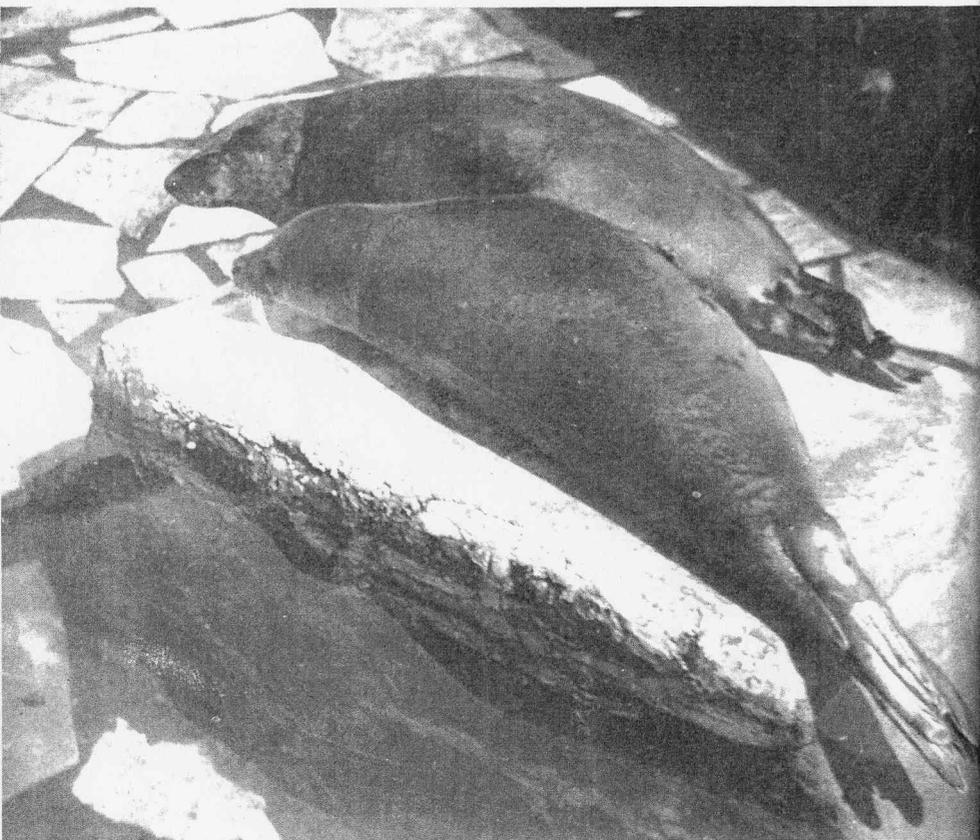
suite de cascades de toute beauté dont les eaux vont se perdre au loin dans la rivière St-Charles, avait subi les plus lourds dommages. Au matin du 1er septembre, des témoins, entre autres plusieurs directeurs de la Société Zoologique, étaient venus sur les lieux constater les dégâts. Les eaux n'étaient pas encore retirées; la tempête avait la même intensité, quoique le vent eut quelque peu ralenti ses bourrasques. La petite rivière DuBerger n'était plus reconnaissable: gonflée par les pluies abondantes de la nuit, elle était sortie de son lit et s'était transformée en torrent impétueux, emportant tout sur son passage. Son niveau était au moins de quinze pieds plus élevé qu'il ne l'était habituellement et sa largeur qui, normalement, était d'une vingtaine de pieds, atteignait facilement le double, parfois le triple à certains endroits.

C'était une catastrophe; tout ce qui existait le long de la rivière DuBerger avait été saccagé: des kiosques avaient quitté leurs bases et étaient allés se fracasser sur ce qui restait des rives rocailleuses; la terrasse des canons de l'amiral Walker avait été recouverte de boue, de cailloux et de débris d'arbres; des pierres de plusieurs tonnes avaient été transportées par la force du courant à plusieurs centaines de pieds; les chemins en face de l'administration avaient été défoncés sur une distance de plusieurs dizaines de pieds; la petite terrasse, surplombant trois bassins pour les poissons et les phoques, avait été emportée; bref, écluses, lacs, bassins, kiosques, terrasses, tout avait été charroïé par ce torrent impétueux, que seuls pouvaient arrêter des éléments atmosphériques contraires.



Ce désastre était si sérieux dans nos régions (tout l'est de la province) que le gouvernement devait aider à réparer ces ruines. D'ailleurs, ce fut une belle occasion pour lui de soulager les chômeurs, car le chômage, quoiqu'il eut perdu l'acuité des années '30 à '35, existait encore. Grâce au Ministère du Travail, nous avons pu reconstruire et même ajouter d'autres attractions à celles que nous avions déjà.

L'étendue des dégâts a entraîné, pour quelques jours, la fermeture du Jardin, mais les visiteurs furent admis dès le dimanche suivant alors que des dispositions avaient été prises pour leur sécurité. Les pertes matérielles, au point de vue faune, s'élevèrent à peu de chose puisque quelques oiseaux seulement avaient disparu; les poissons et deux loups-marins avaient pris le large, mais là également les pertes n'étaient pas coûteuses et ces animaux pouvaient être remplacés à peu de frais.

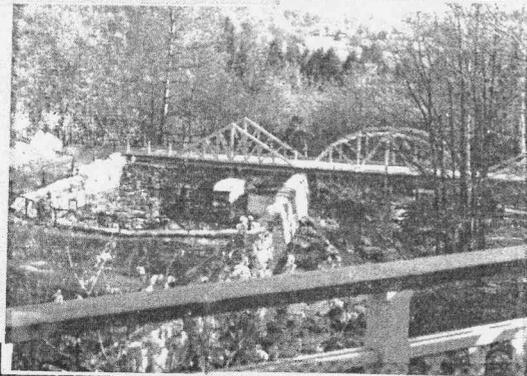


← Après le désastre de '38, il a fallu reconstruire. L'écluse détruite fut remplacée avec des dispositifs plus sûrs. A gauche, une terrasse en pierre sous laquelle est installée une vanne de contrôle sur un tuyau de six pieds de diamètre pour une longueur d'environ mille pieds. Ce tuyau reçoit les eaux de surplus de la rivière.

→ Le nouveau lac des oiseaux aquatiques reconstruit en '38. A l'arrière plan, une passerelle reliant les deux rives avec son kiosque-abri au centre.



→ La rivière se prêtait admirablement bien à un élargissement en vue de faire un autre lac artificiel pour les oiseaux de mer, entre autres les goélands, les fous de Bassan, les pélicans, etc. Une écluse retient les eaux, et, à l'arrière plan, un kiosque de repos permet de voir évoluer ces oiseaux sur ces eaux calmes.



← L'enclos des castors aménagé en '51 avec son pont campagnard.



← Série de volières en cèdre et à toit de chaume pour les oiseaux chanteurs. C'est le coin le plus captivant, parce qu'il plaît à l'oeil par les couleurs variées de ses habitants et à l'oreille par le gazouillis de ces petits êtres charmants.

La Reconstruction

1938

à nos jours



cent mille par saison. Nous avons véritablement compté nos visiteurs à partir de 1944, alors que la Société obtenait le privilège du Gouvernement d'imposer un prix d'admission pour les adultes seulement, d'abord les dimanches et jours de fête, puis, en 1947, elle l'imposait pour cinq jours par semaine. Il était donc facile de compiler les statistiques en comptant les billets d'admission. Avant 1944, nous avons dû nous contenter de chiffres approximatifs, mais nous pouvons affirmer que pas moins de cent mille visiteurs ont franchi l'enceinte du Jardin à chacune de ces saisons estivales.

○ ○ ○

Dès la fondation du Jardin Zoologique, en 1931, il avait été convenu que notre Zoo serait une réplique d'un village canadien entouré de sa faune. Le but était fort louable, puisqu'il permettait à notre population de s'initier aux éléments de zoologie de nos animaux canadiens avant d'apprendre les moeurs et coutumes des faunes africaine et asiatique. Mais, en 1948, la formule changea quelque peu, alors que nous introduisions quelques espèces de singes de l'Amérique du Sud. Ce changement de formule devait avoir beaucoup de succès parmi notre population; il indiquait même ses goûts. Le temps était venu, en effet, d'exhiber devant nos visiteurs d'autres faunes, celles de l'Afrique et de l'Asie. Aussi les directeurs de la Société décidèrent-ils de mettre en chantier, en 1953, une bâtisse qui logerait des grands fauves, entre autres des lions, des tigres, etc. et des singes depuis le ouistiti jusqu'au chimpanzé. Cette bâtisse sera terminée dans quelques semaines et inaugurée au cours de la saison estivale de 1956, année du 25ème anniversaire de la fondation du Jardin et de la Société Zoologique de Québec. (voir page 63)

Lors de l'ouverture officielle, en 1933, une quarantaine d'espèces de mammifères et d'oiseaux formait le bagage faunique de notre Zoo. En 1955, le nombre de nos espèces était passé à deux cent trente-cinq espèces, représentant huit cent cinquante-trois spécimens. Naturellement, la faune a toujours été le facteur d'attraction par excellence pour les visiteurs. En effet, chaque fois qu'un nouvel animal était annoncé, les visiteurs s'empressaient de venir le voir. Aussi, avons-nous conservé cette politique d'avoir chaque année de nouveaux spécimens qui, en plus d'augmenter le nombre de nos espèces, amenaient des foules considérables au Jardin, en particulier les fins de semaine. Cette année encore, nous suivrons cette formule, car la maison des grands fauves doit être remplie d'une quarantaine d'espèces de plus.

## DOCTEUR LOUIS-ARTHUR RICHARD

Ce n'est pas sans une certaine anomalie que le Jardin Zoologique de Québec doit son existence, non pas à un zoologue, un naturaliste de profession ou un biologiste, mais plutôt à un avocat.

En effet, l'âme fondatrice de la Société Zoologique de Québec et, conséquemment, du Jardin Zoologique est Me L.-A. Richard, Sous-ministre du Département de la Chasse et de la Pêche, docteur en Droit de l'Université Laval.

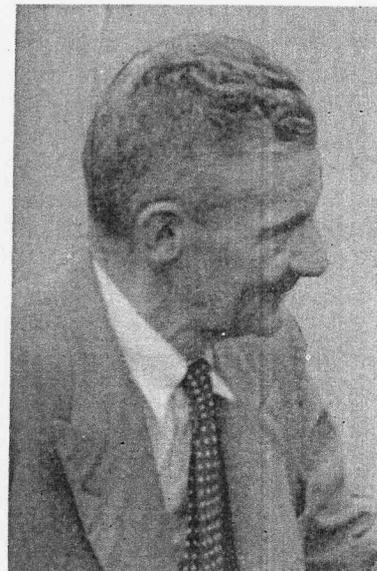
Monsieur Richard, qui a vu le jour à Princeville, comté d'Arthabaska, le 20 décembre 1886, a fait ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières et s'est inscrit ensuite à la Faculté de Droit de l'Université Laval. Mais, dans ce temps-là, que pouvait choisir un bachelier sortant du collège sinon le sacerdoce, la médecine ou le droit? Enfin, le jeune Richard, de guerre lasse, opta pour le droit.

En 1911, il était admis au Barreau de Québec. Aimant l'espace et le mouvement, et ayant quelques dollars dans son porte-feuille, l'avocat Richard partit à la découverte du Canada. De fait, il passe une couple de mois à voyager en touriste à travers son pays, de l'Atlantique au Pacifique.

De retour à Québec, il devenait, en décembre 1911, le secrétaire particulier de Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la Province. Monsieur Richard remplaçait à ce poste Monsieur L.-P. Geoffrion qui venait d'être nommé Greffier de l'Assemblée Législative.

Tout comme son secrétaire particulier, Sir Lomer Gouin aimait les voyages et, ayant entendu parler des splendeurs des Rocheuses et de l'immensité des plaines de l'Ouest, il partit, en 1912, avec quelques amis dont son secrétaire, pour la Colombie-Britannique. Monsieur Richard, s'avérant un excellent mentor, Sir Lomer lui propose de l'accompagner, l'année suivante, lorsqu'il fit un voyage en Europe.

Ce dernier voyage permit à monsieur Richard de visiter les jardins zoologiques de New-York, de Paris et de Londres et déjà, une



idée, qui devait germer quelques années plus tard, était implantée dans son cerveau: Québec pourra-t-il un jour avoir son jardin zoologique?

De retour dans la vieille Capitale, tout en conservant son poste de secrétaire du Premier Ministre, monsieur Richard étudia et obtenait en 1915, son doctorat en droit de l'Université Laval. Il avait intitulé sa thèse: *Les délits de presse*.

Avant de démissionner comme Premier Ministre, en 1920, Sir Lomer Gouin nomma monsieur Richard officier spécial au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, dirigé par l'honorable J.-É Perrault, cousin de monsieur Richard. L'année suivante, le Sous-ministre de ce Département, monsieur S. Dufault, ayant pris sa retraite pour raisons de santé, monsieur Richard fut nommé à sa place.

Ce fut une nomination heureuse car monsieur Richard, qui aimait, comme nous l'avons dit, le grand air et les grands espaces, s'intéressa à l'organisation du Parc des Laurentides qui existait, mais sur papier seulement, depuis 1895. Ce beau Parc des Laurentides, on le doit donc en grande partie à l'esprit d'initiative et de conservation de monsieur Richard, grâce à la confiance que son Ministre avait mise en lui.

Durant la décade de 1920 à 1930, l'élevage des animaux à fourrure et, plus spécialement, des renards noirs et argentés prit une importance considérable. À cette époque, l'on songeait davantage à la quantité qu'à la qualité. Il y eut bientôt saturation, le marché tomba et ce fut la crise avec toutes ses conséquences.

Les éleveurs, pris de désespoir, réclamaient l'intervention de l'État. Que faire dans les circonstances?

Monsieur Richard suggéra, entre autres choses, la construction d'une ferme expérimentale d'animaux à fourrure, où des experts chercheraient à obtenir la qualité plutôt que la quantité, de façon à augmenter la valeur de la fourrure des animaux sauvages élevés en captivité.

L'honorable Hector LaFerté était alors Ministre du Département et il n'eut aucune difficulté à convaincre ses collègues de faire voter une somme de \$100,000 pour la construction et l'aménagement de cette ferme expérimentale. Pendant la Session de 1930, la loi 20, George V, chapitre 44, fut adoptée en conséquence.

Monsieur Laferté, pris à d'autres tâches, donna carte blanche à

monsieur Richard pour le site du terrain, pour l'architecture des bâtiments et pour la conduite de l'entreprise.

Monsieur Richard se rendit compte que, pour mener cette tâche à bien, il avait un besoin ardent de conseillers en qui il aurait une confiance absolue et qui partageraient son idéal de réaliser quelque chose qui serait un crédit pour la Province. Un Comité fut donc formé et ce Comité devait un peu plus tard être le noyau de la Société Zoologique de Québec. Il se composait de monsieur Charles Frémont, directeur de l'Association Nationale des Éleveurs de renards argentés du Canada; monsieur Edgar Rochette, député et président de l'Association provinciale des Éleveurs d'animaux à fourrure; monsieur Georges Maheux, entomologiste, représentant de l'Université Laval, le docteur A. Déry, naturaliste, représentant de la Société Provancher, monsieur Johan Beetz, directeur du Service Provincial de l'Élevage des animaux à fourrure; monsieur Thomas Fortin, inspecteur du même Service, le docteur A. Brassard et monsieur R. Rajotte, ex-boursiers du Département, et monsieur L.-A. Richard, Sous-ministre.

Le Comité, après une étude sérieuse de différents terrains qui avaient été examinés soigneusement, dans les alentours de Québec, arrêta son choix dès le 3 août 1931 sur un groupe de propriétés situé sur les hauteurs de Charlesbourg. C'était un choix fort judicieux comme les événements devaient le prouver par la suite. Mais n'anticipons pas.

La mévente des animaux à fourrure avait provoqué un grand malaise chez les éleveurs, mais ce malaise, pour ceux qui s'en rappellent, n'avait que peu d'importance si on le compare à la crise économique qui devait suivre la débâcle financière sur tous les grands marchés du monde et qui mit en chômage des millions de travailleurs.

Aux yeux du Sous-ministre, un second problème s'ajoutait à celui qu'il avait cherché à résoudre: trouver de l'emploi pour le plus grand nombre de chômeurs de la région. Alors, pourquoi ne pas greffer un Jardin Zoologique à la ferme expérimentale? Il suffirait du même personnel technique. On intéresserait ainsi le public à tous nos animaux sauvages, y compris ceux qu'on élève pour la fourrure et qui sont actuellement dans un tel discrédit. N'y aurait-il pas moyen d'avoir l'aide du Fédéral pour construire le Jardin comme moyen de remédier au chômage tant à Québec que dans les alentours, où la crise avait commencé à sévir rigoureusement? Monsieur Richard se creusait vainement la tête lorsque, un bon matin, le Frère Marie-

Victorin, sans même s'en douter, le mit sur la piste qu'il cherchait. En effet, dans un discours assez retentissant qu'il avait fait à Montréal, Marie-Victorin suggérait tout naturellement que les plans du Jardin Botanique fussent ainsi faits que, par la suite, l'on puisse y adjoindre un Jardin Zoologique. Monsieur Richard ne fut pas lent à se rendre compte de toute l'importance qu'il pouvait tirer de cette déclaration. Il n'ignorait pas, non plus, que l'ancien Premier Ministre du temps, l'honorable M. Taschereau, était un Québécois à cent pour cent et il s'empressa d'aller lui faire part des propos du Frère, en lui disant qu'il était beaucoup plus facile d'ajouter un Jardin Zoologique à une ferme expérimentale d'animaux sauvages que de le faire à un Jardin Botanique. Et il ajouta que si le Fédéral devait consentir un montant d'argent pour la construction d'un Jardin Zoologique en vue d'aider les chômeurs, pourquoi pas Québec plutôt que Montréal? La Métropole serait dotée d'un Jardin Botanique et la Capitale d'un Jardin Zoologique.

La décision de monsieur Taschereau fut rapide comme toutes ses décisions d'ailleurs: « Prenez le premier train en partance pour Ottawa, voyez l'honorable Maurice Dupré, Solliciteur Général et Ministre de la région de Québec. Plaidez votre cause et bonne chance. Vous avez toute ma sympathie. »

Monsieur Dupré était un autre Québécois à cent pour cent. Un accord fut bâclé et la Province obtenait la permission de construire un Jardin Zoologique à côté de la ferme expérimentale, moyennant un octroi de chômage de \$75,000, dont la moitié devait être versée par Ottawa.

Monsieur Richard veut bien admettre qu'il a été, dès les débuts et grâce à de nombreuses circonstances, l'animateur du Jardin mais, à ses yeux, le Jardin est une œuvre collective dûe à de multiples concours, tous désintéressés. Et, entre tous ces concours, monsieur Richard loue tout spécialement celui du Comité, celui de docteur Armand Brassard, « cette abeille qui depuis vingt-cinq ans ne cesse de faire du miel ni pour lui ni pour les siens, mais pour le public et la Province », celui de l'architecte Sylvio Brassard, « doué d'un goût si sûr » de celui de messieurs Louis Chollet, père et fils, et de tant d'autres dont monsieur Richard conserve un précieux souvenir.

Donc, pour acheter des terrains appropriés, pour construire et aménager une ferme expérimentale et un Jardin Zoologique, le Comité disposait de \$100,000 pour la ferme et de \$75,000 pour le Jardin. C'était peu mais en ce moment de crise et de chômage, tout était

à des prix des plus abordables, tant pour les matériaux que pour la main d'oeuvre.

Les plans furent vite exécutés, grâce à la diligence du Comité, de l'architecte, du directeur et de quelques amis intéressés au succès de cette nouvelle entreprise. C'est à ce point que les travaux commencèrent dès l'automne de 1931, pour se poursuivre tout l'hiver, pour la plus grande joie des chômeurs qui y trouvaient leur pain quotidien.

Le Jardin put donc ouvrir ses portes au public dès l'année suivante. Les collections d'animaux et d'oiseaux étaient très modestes, comme il est facile d'en convenir, mais le public n'en demandait pas davantage, en ce moment-là, du moins.

Les membres du Comité avaient été nommés provisoirement pour faire face à une situation passagère mais leur utilité avait été telle que monsieur Richard, avec l'approbation de son Ministre, décida de leur donner un caractère de permanence, en les incorporant sous la bannière d'une Société Zoologique. On ne mentionne plus aujourd'hui les éminents services que la Société n'a cessé de rendre au Jardin. Monsieur Richard n'oubliera pas de sitôt l'enthousiasme des membres fondateurs dont son grand ami Horatio Walker, le grand peintre de l'Île d'Orléans. De même, monsieur Richard ne tarit pas d'éloges sur l'intérêt que ses différents Ministres ont porté au Jardin pendant ce quart de siècle. De même, il loue sans réserve le zèle de tous les Présidents dont s'est donnée la Société.

Le Jardin, dans ses débuts du moins, tenait à bien peu de choses. Existerait-il aujourd'hui si, à un moment donné, il n'y avait pas eu dans la Province une surproduction de renards de qualité douteuse et dont le prix de la fourrure était avili à l'extrême? La chose est bien douteuse puisque c'est l'existence de la ferme expérimentale qui a motivé la fondation du Jardin. La crise du renard aura au moins servi à des fins positives.

L'âge n'a pas réussi à refroidir l'enthousiasme de monsieur Richard pour le Jardin dont il s'occupe toujours activement et pour la Société dont il est encore fidèlement l'un des membres.

Cette biographie et celle qui suit ont été préparées par Monsieur Jacques Trépanier, journaliste.

*Cette biographie et celle qui suit ont été préparées par Monsieur Jacques Trépanier, journaliste.*

## LE DIRECTEUR DU ZOO ET LE SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC



Il n'est pas de nom plus intimement lié au Jardin Zoologique de Québec que celui du Dr J.-A. Brassard, qui agit depuis les tout débuts comme directeur de cette institution; il est également secrétaire de la Société Zoologique de Québec depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis vingt-cinq ans.

Il n'est pas un coin du Jardin Zoologique de Québec que le Dr Brassard ne connaisse par coeur; d'ailleurs, il faisait déjà partie du comité qui a choisi le terrain, en 1931. En agissant comme secrétaire de la Société Zoologique de Québec, il connaît l'histoire de cette institution, puisqu'il a rédigé les procès-verbaux de toutes les

réunions depuis sa fondation.

Voilà pourquoi, dans cette courte biographie du Dr Brassard, nous nous bornerons à parler de l'homme, laissant à d'autres le soin de parler des oeuvres de ces deux institutions.

Le directeur du Zoo est né à Jonquières, en 1901, et a fait son cours au Séminaire de Chicoutimi; après quoi, il quitta, pour n'y jamais revenir en permanence, le pays de ses ancêtres, et s'en alla étudier à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, alors logée au rez-de-chaussée de la Faculté d'Art Dentaire, à l'angle des rues St-Hubert et de Montigny.

Comme bien d'autres étudiants pauvres, le Dr Brassard a dû travailler pour gagner ses cours. Au printemps de 1929, il obtenait son doctorat de l'Université de Montréal avec grande distinction et méritait la Médaille d'argent du lieutenant-gouverneur de la Province. Durant les années '30 et '31, en qualité de boursier du Gouvernement provincial, il alla poursuivre ses études à la Ferme Expérimentale de Summerside, I.-P.-E.; ensuite à l'Université de Toronto où il étudia plus spécialement la zoologie et l'anatomie pathologique.

Au cours de juin 1931, M. L.-A. Richard, Sous-Ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, demandait au Dr Brassard d'entreprendre des recherches aux environs de Québec, en vue de trouver un terrain propice à l'installation d'une Ferme Expérimentale d'Animaux à fourrure et d'un Jardin Zoologique, et de soumettre son rapport au comité qui devait faire le choix du terrain en question. Le Gouvernement, devenu propriétaire de ce terrain, demandait à ce comité d'entreprendre les travaux le plus tôt possible, afin que ce projet devienne une réalité. Au mois d'octobre de la même année les travaux commencèrent...

Hommes de science pour la plupart, les progrès de la Société et du Jardin passionnaient les membres de ce comité qui voyaient grandir ces deux institutions au delà de leurs espérances. Le Dr Brassard, bras droit de la Société, et surtout de son Sous-Ministre, M. L.-A. Richard, travaillait avec enthousiasme à l'édification de cette oeuvre. Aussi est-il reconnaissant envers les directeurs de la Société et son Sous-Ministre pour les précieux conseils qu'il a reçus au cours de ces vingt-cinq années. Il souhaite que ces conseillers continuent à coopérer avec lui, afin de faire du Jardin Zoologique sinon le plus considérable, du moins le plus beau du continent américain.

Le Dr Brassard s'est occupé également des programmes éducatifs. En effet, en 1940, sur sa suggestion, la Société décidait de publier des feuillets de zoologie à l'adresse de ses membres. L'année suivante, ces feuillets devenaient une revue sous le titre: *Les Carnets de la Société Zoologique de Québec* pour lesquels le Dr Brassard devenait secrétaire de la rédaction.

Le Dr Brassard a consacré toutes ses énergies, depuis 25 ans, au progrès du Jardin Zoologique, et ses activités « extra-territoriale », si on peut les appeler ainsi, ont même une certaine affinité avec cette institution. C'est ainsi qu'il est membre de l'*American Association for Parks and Aquariums*, association qui englobe les représentants de tous les jardins zoologiques du continent américain et de l'étranger. Il est également membre de plusieurs autres Sociétés d'Histoire Naturelle, et a agi, pendant six ans, comme Gouverneur du Collège des Médecins Vétérinaires de la Province de Québec.

Comme tout homme de bien, il a su faire de la lecture son passe-temps favori; de l'Histoire Naturelle à Celle des hommes, son esprit s'y complait.